

Valeurs démocratiques

Tous les baptistes ne sont pas des champions de la démocratie pratiquée. On peut rencontrer, dans leurs rangs, des assemblées autoritaires, où le pasteur nomme le conseil d'Église qui l'entoure sans passer par le vote des membres, et où l'assemblée générale ne tient qu'un rôle de façade.

Mais dans la grande majorité des cas, les assemblées baptistes se sont distinguées, très tôt, par un fonctionnement démocratique en avance sur le reste de la société.

Depuis le 17^e siècle, les pasteurs tiennent leur légitimité du vote des fidèles, et les femmes, dès l'origine du baptisme, ont eu la possibilité d'accéder à la fonction de diacre.

La structure congrégationaliste des Églises locales a favorisé la mise en application précoce de principes démocratiques : vote de l'assemblée comme base de la légitimité, contrôle collégial de l'autorité pastorale, respect des règles que la communauté s'est choisies elle-même.

Rien d'étonnant si dans la France de la Restauration monarchique, puis sous le Second Empire, les baptistes ont été suspectés, à juste raison, de républicanisme !

Rien de surprenant non plus si les baptistes ont toujours applaudi la mise en place de sociétés démocratiques où le vote des citoyens et des citoyennes fonde la légitimité du pouvoir.



*Prise de parole spontanée,
Bible en main, à l'occasion
de l'inauguration
de l'Église baptiste
de Savigny-sur-Orge,
écouté avec intérêt
par les "frères
et sœurs"*

Collection privée